

A propos d'Eurydice

La mission du réseau Eurydice est de comprendre et d'expliquer l'organisation et le fonctionnement des différents systèmes éducatifs en Europe. Le réseau fournit des descriptions des systèmes éducatifs nationaux, produit des études comparatives sur des thèmes particuliers, des indicateurs et des statistiques. Toutes les publications d'Eurydice sont disponibles gratuitement sur son site internet ou sur papier, à la demande. Par ses activités, Eurydice vise à promouvoir la compréhension, la coopération, la confiance et la mobilité aux niveaux européen et international. Le réseau est constitué d'unités nationales situées dans les pays européens et est coordonné par l'Agence exécutive «Éducation, Audiovisuel et Culture» de l'UE. Pour plus d'information sur Eurydice, voir <http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice>.

L'étude complète

Réduire l'abandon précoce de l'éducation et de la formation en Europe: stratégies, politiques et mesures

est disponible en anglais sur le site d'Eurydice

http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/thematic_reports_en.php

La version imprimée

est disponible à la demande:
eacea-eurydice@ec.europa.eu

Contact

Wim Vansteenkiste,
Communication et Publications:
+32 2 299 50 58

Eurydice en bref



L'abandon précoce de l'éducation et de la formation (APEF) est, dans de nombreux pays européens, un problème sur lequel de nombreux chercheurs, décideurs politiques et éducateurs se sont penchés. L'abandon précoce a un impact négatif sur les possibilités des jeunes sur le marché du travail et entraîne, par conséquent, des coûts élevés pour les individus ainsi que pour la société et l'économie. Par contre, finir ses études permet d'obtenir de meilleures possibilités d'emploi et une meilleure santé au niveau individuel, sans parler des taux de productivité plus élevés, des coûts publics et sociaux moindres, de la croissance économique et de la cohésion sociale.

Ce rapport Eurydice/Cedefop soutient l'agenda Europe 2020 sur la réduction de l'abandon précoce de l'éducation et de la formation et constitue un suivi direct de la recommandation du Conseil de 2011 sur les politiques visant à réduire l'abandon scolaire précoce. Il a pour objectif de valoriser les efforts des États membres et de la Commission européenne dans ce domaine en assurant le suivi des développements en matière de conception et de mise en œuvre des stratégies, politiques et mesures de lutte contre l'abandon précoce et de soutien à l'apprentissage des étudiants.

Les différents domaines clés abordés dans le rapport sont la collecte des données et son suivi, les stratégies et les politiques contre l'abandon précoce centrées sur la prévention, l'intervention et la compensation et sur les groupes les plus à risque d'abandon précoce, le rôle de la guidance scolaire et professionnelle, la gouvernance et la coopération intersectorielle, ainsi que l'abandon précoce sous l'angle de l'éducation et de la formation professionnelles (EFP). Ce document donne un bref aperçu de certains de ces domaines clés.

L'abandon précoce de l'éducation et de la formation est fortement lié aux désavantages socio-économiques

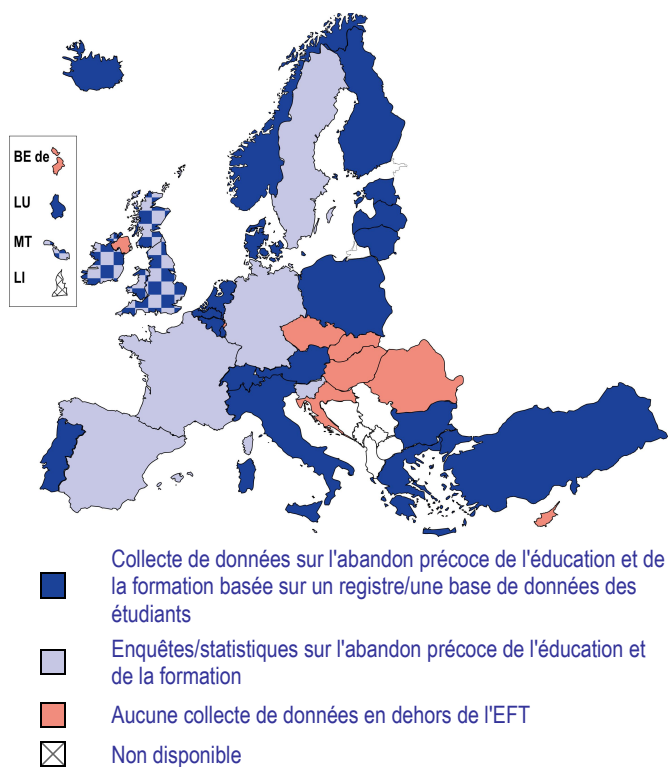
Selon les statistiques, les étudiants nés à l'étranger ont des taux d'abandon précoce plus élevés que les étudiants nés dans le pays où ils sont scolarisés. Toutefois, ceci peut être dû au fait que les étudiants nés à l'étranger doivent faire face à de plus grands défis pour accéder et participer à l'éducation que leurs pairs (par exemple, en raison de la langue et/ou des barrières culturelles, de la ségration socio-économique, etc.). En ce qui concerne le genre, les étudiants de sexe masculin ont deux fois plus de risques de quitter l'enseignement scolaire général avec peu ou pas de qualifications. Toutefois, l'origine socio-économique semble avoir une influence à ce niveau. Plus l'origine socio-économique est élevée, moins il y a de différence entre les genres sur les taux d'abandon précoce. Par conséquent, ni l'origine migrant/minorité, ni le genre seuls ne peuvent être considérés comme des facteurs déterminants pour les étudiants qui quittent prématurément l'éducation et la formation.

Les jeunes quittant prématurément l'éducation ou la formation sont plus susceptibles d'appartenir à des familles socio-économiquement désavantagées, par exemple par le chômage, des revenus du ménage faibles et un faible niveau d'éducation parental. Le niveau d'éducation des parents est particulièrement important car six enfants sur dix dont les parents ont un faible niveau d'éducation sont à risque de pauvreté et d'exclusion sociale dans l'EU-28 et, de ce fait, peuvent aussi être à risque de désavantage éducatif et d'abandon précoce.

Finalement, l'abandon précoce a des conséquences socio-économiques directes sur les individus. Dans l'EU-28, en moyenne, 19,7 % des jeunes ayant au plus des études d'enseignement secondaire inférieur ont un emploi, comparé à 42,7 % des jeunes qui ont obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou post-secondaire non supérieur et à 54,6 % des diplômés de l'enseignement supérieur.

La plupart des pays utilisent un registre pour collecter les données nationales sur l'abandon précoce

Sources utilisées pour la production de données nationales sur l'abandon précoce (autre que l'EFT d'Eurostat), 2013/2014.



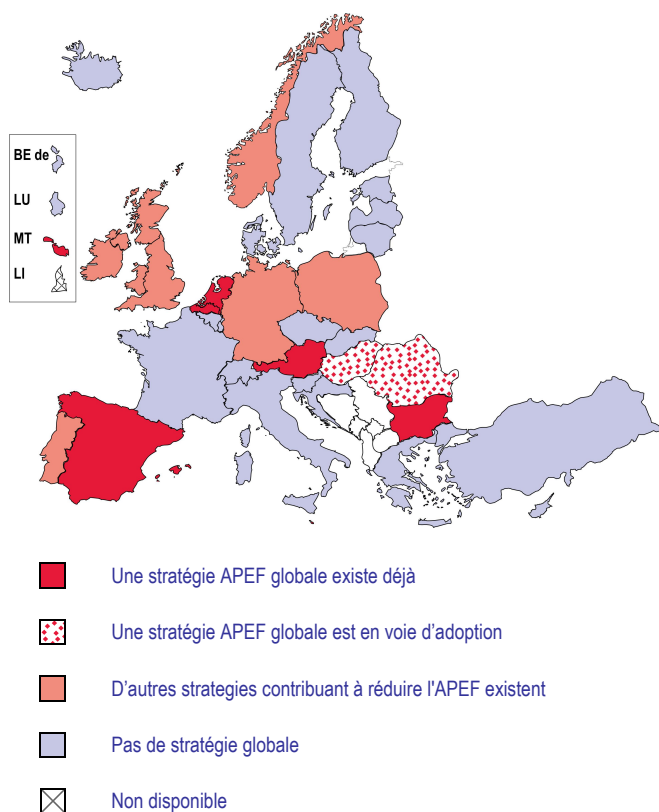
Source: Eurydice.

Dans un effort pour comprendre le phénomène de l'abandon précoce et développer des politiques et des mesures pour le contrer, la plupart des pays/régions européens ont établi des définitions nationales qu'ils utilisent dans le processus politique. Ces définitions sont étroitement liées aux outils de collecte utilisés pour mesurer l'abandon précoce. Tous les pays/régions européens, sauf la Belgique (Communauté germanophone), la République tchèque, la Croatie, Chypre, la Hongrie, la Roumanie, la Slovaquie et le Royaume-Uni (Irlande du Nord), collectent des informations sur l'abandon précoce, en plus des données collectées par l'Enquête sur les forces de travail (EFT) en Europe, principalement au moyen d'un registre ou d'une base de données des étudiants. Dix pays mènent des enquêtes quantitatives et/ou qualitatives qui peuvent contribuer à mieux comprendre les raisons de l'abandon précoce.

Pour que les données puissent être fiables et permettre d'établir des comparaisons entre écoles, autorités locales et/ou régions, elles doivent être disponibles dans un format agrégé aux différents niveaux (central, régional, local, écoles) et mises à jour (collectées et analysées plus d'une fois par an). Le rapport montre, toutefois, que ce n'est pas le cas partout en Europe.

Seul un tiers des pays européens ont adopté une stratégie pour combattre l'abandon précoce

Stratégies pour combattre l'abandon précoce, 2013/2014.



Source: Eurydice.

Six pays/régions en Europe – Belgique (Communauté flamande), Bulgarie, Espagne, Malte, Pays-Bas et Autriche – ont, à ce jour, développé une stratégie globale contre l'abandon précoce. Deux autres – la Hongrie et la Roumanie –, sont en cours d'adoption d'une stratégie globale. Dans plusieurs pays – Allemagne, Irlande, Pologne, Portugal, Royaume-Uni et Norvège –, même s'il n'existe pas de stratégie globale telle que définie au niveau européen, d'autres types de stratégies ou plans d'action ont pour objectif de s'assurer que les jeunes et les jeunes adultes ont la possibilité d'achever leurs études et d'obtenir les qualifications dont ils ont besoin pour réussir dans leur emploi. Cependant, tous les pays disposent de politiques et de mesures, soit développées spécifiquement pour remédier à l'abandon précoce, soit faisant partie d'initiatives générales en cours pour contribuer à réduire les taux d'abandon précoce.

De plus, afin de lutter contre l'abandon précoce, les pays européens ont mis en place des synergies entre les différentes politiques et les niveaux d'autorité concernés. Ils ont également investi dans des partenariats multi-agences pour rendre plus efficace la coordination entre les acteurs locaux. Toutefois, seuls la Belgique (Communauté flamande), l'Espagne, Malte et les Pays-Bas disposent à ce jour d'un organe de coordination institutionalisant la coopération entre les différents départements du gouvernement, les différents niveaux d'autorité, les écoles et les autres acteurs concernés.

La guidance scolaire et professionnelle est l'une des mesures clés contre l'abandon précoce dans de nombreux pays européens

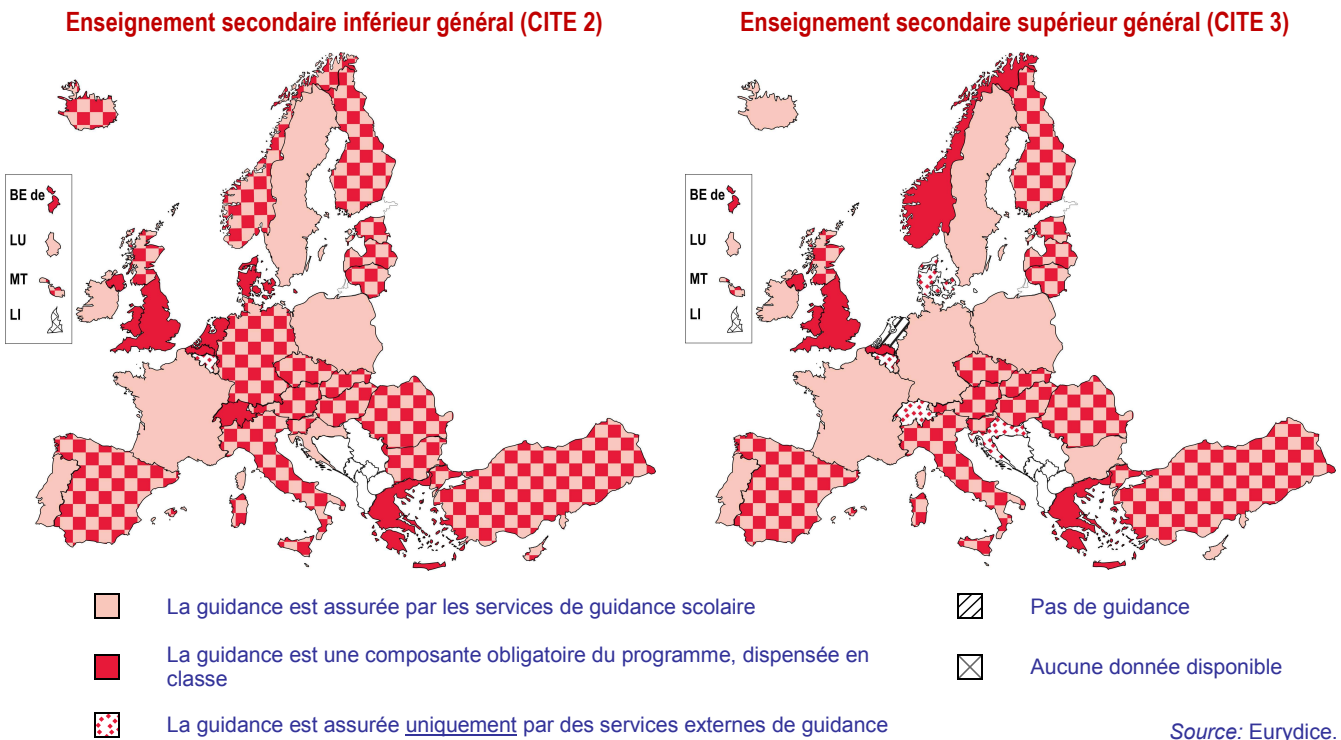
La plupart des pays européens considèrent la guidance scolaire et professionnelle comme l'une des mesures clés pour faire face à l'abandon précoce. La guidance est donc un élément important des initiatives en matière de prévention, d'intervention et de compensation. Les écoles ont la responsabilité première de la mise en œuvre de la guidance scolaire et professionnelle. La guidance s'adresse le plus souvent aux élèves du secondaire. Dans environ un tiers des pays, aucune guidance n'est offerte au niveau primaire.

Les écoles doivent adopter une approche holistique pour la guidance scolaire et professionnelle. La guidance est traditionnellement proposée par les services d'orientation scolaire, qui s'occupent souvent de personnes ayant besoin d'un encadrement ou déjà à risque d'abandon scolaire précoce. En outre, un grand nombre de pays inclue la guidance dans le programme obligatoire, ce qui

la rend accessible à tous les étudiants. L'offre en classe et l'offre individuelle sont, dans certains cas, complétées par des activités de guidance extra-curriculaires.

Différents personnels scolaires peuvent être responsables de l'offre de guidance: des enseignants spécialisés en guidance, des conseillers d'orientation, des psychologues et des travailleurs sociaux. Toutefois, la catégorie de personnel la plus représentée pour aider les étudiants à développer leurs aspirations scolaires et/ou professionnelles et conseiller ceux qui ont des difficultés scolaires est celle des enseignants non spécifiquement formés à la guidance. Des partenaires externes jouent un rôle important pour former le personnel de l'école et l'aider à organiser des activités de guidance.

Offre de guidance scolaire et professionnelle, 2013/2014.



Les pays mettent en oeuvre diverses mesures pour combattre l'abandon précoce de l'EFP

Quant aux politiques dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP), l'analyse montre que les approches et les styles pour combattre l'abandon précoce de l'EFP varient entre pays. L'une des caractéristiques commune est la reconnaissance croissante de la nécessité d'offrir aux étudiants de l'EFP des parcours individualisés. Une approche individualisée de l'apprentissage, centrée sur l'étudiant – par exemple via la guidance, le tutorat, des plans d'apprentissage individuels ou la gestion de cas –, est depuis toujours au cœur des mesures compensatoires de l'abandon précoce de l'enseignement et de la formation professionnels. C'est aussi de plus en plus une caractéristique des programmes ordinaires d'EFP. L'approche individualisée est également utilisée en prévention de l'abandon précoce de l'EFP. L'approche basée sur les compétences

caractérise également les politiques de l'abandon précoce de l'EFP. Dans les actions contre l'abandon précoce dans l'EFP, l'accent est mis sur les acquis des apprenants résultant de leur formation, plutôt que sur le nombre de cours/d'heures d'apprentissage suivis.

L'EFP lui-même est considéré comme une mesure dans le domaine de l'abandon précoce de l'éducation et de la formation, notamment parce que beaucoup de personnes en situation d'abandon précoce du système général d'éducation et de formation choisissent de revenir à l'éducation par la voie de l'enseignement et de la formation professionnels. Les systèmes d'EFP accueillent donc de nombreux apprenants qui ont soit été en situation d'abandon précoce, soit ont décidé de changer de cours, de fournisseurs ou de type d'enseignement.

L'étude complète *Réduire l'abandon précoce de l'éducation et de la formation en Europe: stratégies, politiques et mesures* est disponible en anglais sur le site d'Eurydice: http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/thematic_reports_en.php et du Cedefop: <http://www.cedefop.europa.eu/EN/about-cedefop/projects/empowering-young-people/Early-leaving-education-training.aspx>